Cinquante-sixième année. - N ° 218 A Mercredi 9 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 309

26 – DRÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS

Ventes et cessions

918 766 767 RCS Romans.
DYNAMIC AUTO.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Administration : BERTRAND Cindy Léa Lucie nom d'usage : BERTRAND devient directeur général.
Adresse : Allée Des Roseaux, Rue du Lac, 26700 Pierrelatte.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 60000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Réparation de tous types de véhicules (véhicule léger, poids lourd) ; vente de véhicules neufs et occasions : location de véhicules sans chauffeur et commercialisation de toutes pièces détachées et accessoires liés à l'automobile ; carrosserie. Travaux électrique, réseaux de communication, informatiques et audiovisuel. Installation d'antennes, domotique. Travaux de gros œuvre en bâtiment, revêtement sols et murs. Achat et revente de matériel. Prise de participations et gestion de ses filiales..
Adresse : Allée Des Roseaux, Rue du Lac, 26700 Pierrelatte.
Précédent propriétaire : 432 591 402 RCS Romans. **DYNAMIC AUTO.**
Date de commencement d'activité : 13 septembre 2022.
Publication légale : L'Echo Drôme Ardèche *du* 17 septembre 2022.
Oppositions : En l'étude de Maître FONTAINE notaire 5 le Courreau 26130 saint paul 3 chateaux.
Commentaires : Acte Authentique en date du 13/09/2022. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : Allée des Roseaux Rue du Lac 26700 PIERRELATTE. Adresse du nouveau propriétaire : Allée des Roseaux Rue du Lac 26700 PIERRELATTE. Modification de l'administration. Modification de l'activité. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..